

# Vaccin contre la COVID-19 – pour les enfants de six mois à quatre ans

Santé publique – Fiche d'information  
pour parents et tuteurs

Décembre 2022

Manitoba 

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada<sup>1</sup>. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

**Le vaccin à ARNm contre la COVID-19 est administré par injection (au moyen d'une aiguille). L'information fournie dans la présente fiche porte sur les séries primaires des vaccins contre la COVID-19 de Moderna et de Pfizer et concerne les enfants âgés de six mois à quatre ans.**

Les recommandations relatives au vaccin contre la COVID-19 diffèrent pour les enfants qui sont modérément ou gravement immunodéprimés. Si votre enfant est modérément ou gravement immunodéprimé en raison d'une maladie (p. ex., greffe d'organe, leucémie) ou d'un traitement (p. ex., chimiothérapie, stéroïdes à forte dose) ou s'il a une maladie auto-immune, reportez-vous à la fiche d'information intitulée « Vaccin contre la COVID-19 : Information pour les personnes qui ont une maladie auto-immune ou qui sont immunodéprimées », que vous trouverez à l'adresse [manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html).

## Les vaccins à ARNm sont-ils sécuritaires pour la population pédiatrique?

Oui, ils le sont. De récents essais cliniques ont montré que les participants toléraient bien le vaccin. Les instances responsables continueront de surveiller les données sur l'innocuité des vaccins contre la COVID-19 utilisés en conditions réelles pour détecter les signaux d'innocuité potentiels et y répondre, le cas échéant.

Comme c'est le cas pour les autres vaccins et médicaments, certains enfants peuvent avoir des réactions indésirables ou des effets secondaires. La plupart des effets secondaires ne sont pas graves et devraient disparaître d'eux-mêmes une journée ou deux après l'administration du vaccin.

Le risque de développer des effets secondaires rares ou très rares, comme une myocardite ou une péricardite (inflammation du muscle cardiaque ou de la paroi du cœur respectivement), n'est pas connu pour le moment. Cependant, les données actuelles semblent indiquer que le risque de myocardite ou de péricardite chez les jeunes enfants est plus faible que chez les adolescents et les jeunes adultes. Pour en savoir plus sur la myocardite et la péricardite, consultez la fiche d'information que vous trouverez à l'adresse [manitoba.ca/asset\\_library/en/covidvaccine/covid19\\_vaccine\\_factsheet.fr.pdf](https://manitoba.ca/asset_library/en/covidvaccine/covid19_vaccine_factsheet.fr.pdf).

Adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé si vous avez des questions sur les risques et les avantages individuels liés à l'administration du vaccin pour votre enfant.

## La COVID-19 touche-t-elle les jeunes enfants?

Les enfants de tous âges ont été touchés par la pandémie, car leurs activités sociales normales ont été perturbées.

La plupart des enfants qui contractent la COVID-19 ne présentent pas de symptômes ou seulement des symptômes légers. Certains enfants, même s'ils sont en santé, développent des complications et doivent être hospitalisés.

Les enfants ayant un problème médical sous-jacent peuvent présenter un risque accru d'être gravement malades.

Les enfants infectés par la COVID-19 risquent de développer un syndrome inflammatoire multisystémique, une complication rare mais grave d'une infection à la COVID-19. Les enfants ayant développé ce syndrome doivent habituellement être hospitalisés.

<sup>1</sup> Agence de la santé publique du Canada

Bien que l'on dispose de peu de données, les enfants de six mois à cinq ans peuvent présenter des symptômes correspondant à ceux du syndrome post-COVID-19 (aussi appelé COVID longue). Il semble que les enfants ont un risque de syndrome post-COVID-19 inférieur à celui des adultes, mais des recherches sont en cours afin de déterminer la fréquence et la gravité du syndrome post-COVID-19 dans la population pédiatrique.

Des données à jour portant sur les infections à la COVID-19 au Manitoba sont publiées à l'adresse [manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/covid-19/index.fr.html](https://manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/covid-19/index.fr.html).

## **Le vaccin contre la COVID-19 pour les enfants âgés de six mois à quatre ans est-il le même que celui qui est administré aux enfants plus âgés?**

De façon générale, oui. Toutefois, la dose des vaccins de Pfizer et de Moderna qui est administrée aux jeunes enfants est moins élevée que celle qui est administrée aux enfants plus âgés. La série primaire pour les enfants de six mois à quatre ans est aussi légèrement différente. Cette série primaire nécessite trois doses du vaccin de Pfizer ou deux doses du vaccin de Moderna.

## **Qui devrait recevoir le vaccin de Moderna ou de Pfizer contre la COVID-19?**

En préparant son système immunitaire, les vaccins aident à préparer le corps de votre enfant à lutter contre l'infection dans l'éventualité d'une exposition à la COVID-19.

Le vaccin aide à protéger votre enfant et votre famille ainsi que les membres de votre collectivité. Vous trouverez des renseignements sur les critères d'admissibilité à l'adresse [manitoba.ca/covid19/vaccine/eligibility-criteria.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/vaccine/eligibility-criteria.fr.html).

Les enfants présentant un problème médical chronique ou un système immunitaire affaibli peuvent recevoir le vaccin. Ces enfants présentent un risque accru d'être gravement malades en cas d'infection à la COVID-19.

À l'heure actuelle, les doses de rappel ne sont pas offertes à ce groupe d'âge.

## **Qui NE DEVRAIT PAS recevoir un vaccin à ARNm?**

- Les enfants qui ont développé une myocardite ou une péricardite à la suite de la première dose d'un vaccin contre la COVID-19.
- Les personnes dont les enfants ont des antécédents de myocardite non liée à un vaccin contre la COVID-19 devraient consulter leur équipe clinique avant la vaccination. Il s'agit d'une mesure de précaution qu'il convient de prendre en attendant que plus d'information soit disponible. Les personnes qui préféreraient ne pas retarder l'administration de la deuxième dose pour leur enfant devraient parler à leur vaccinateur ou à leur fournisseur de soins de santé au sujet des risques et des avantages de poursuivre la vaccination.
- Les enfants ayant des antécédents du syndrome inflammatoire multisystémique chez les enfants doivent retarder leur vaccination jusqu'au rétablissement clinique ou jusqu'à 90 jours après le diagnostic, la plus longue de ces périodes étant retenue.
- Les enfants allergiques à une substance active ou à tout ingrédient contenu dans le vaccin contre la COVID-19 OU qui ont eu une réaction allergique grave après leur première dose.

L'enfant devra consulter un allergologue avant la vaccination.

Les vaccins à ARNm contiennent deux ingrédients qui sont des allergènes potentiels connus comme causant de possibles réactions allergiques, y compris des réactions graves :

1. le polyéthylène glycol, que l'on retrouve dans une multitude de produits, notamment les produits de préparation colique pour coloscopies, les laxatifs, le sirop contre la toux, les cosmétiques, les solutions pour verres de contact et les produits de soins de la peau, certains médicaments ainsi que comme additif dans certains aliments et certaines boissons. Les enfants allergiques au polyéthylène glycol peuvent aussi être allergiques au polysorbate 80.
-

2. la trométhamine, que l'on trouve dans certains médicaments et dans certains produits de contraste (colorants). Si votre enfant a eu une réaction allergique après avoir reçu un produit de contraste ou s'il est expressément allergique à la trométhamine, quelle que soit la gravité de la réaction, adressez-vous à son fournisseur de soins de santé avant de le faire vacciner.

Pour obtenir des renseignements sur les ingrédients du vaccin contre la COVID-19, consultez la monographie du produit fournie par le fabricant au [manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html) ou adressez-vous au vaccinateur ou au fournisseur de soins de santé de votre enfant.

Votre enfant peut se faire vacciner s'il a des allergies non liées au vaccin, comme des allergies saisonnières ou environnementales ou, encore, aux piqûres d'insectes, aux aliments ou aux médicaments. Parlez au vaccinateur ou au fournisseur de soins de santé de votre enfant à propos de ses allergies avant de le faire vacciner.

Si votre enfant fait de la fièvre ou présente d'autres symptômes qui pourraient être causés par la COVID-19, ou s'il a été infecté à la COVID-19, il est recommandé d'attendre huit semaines après l'infection (à partir de l'apparition des symptômes ou de la date de son test positif) avant de lui faire administrer sa prochaine dose de vaccin. Cet intervalle peut être plus court (c.-à-d. de quatre à huit semaines) pour les enfants modérément ou gravement immunodéprimés. À tout le moins, vous devez attendre que ses symptômes aient disparu et que sa période d'isolement recommandée soit terminée.

## Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin à ARNm?

En général, les effets secondaires observés pendant les essais cliniques étaient semblables à ceux d'autres vaccins. Ils étaient généralement légers ou modérés et disparaissaient quelques jours après la vaccination. Ces effets comprenaient les suivants :

1. douleur, rougeur et enflure au point d'injection;
2. irritabilité et pleurs;
3. somnolence;
4. fièvre;
5. perte d'appétit.

Ce sont des effets secondaires courants du vaccin qui ne présentent aucun risque pour la santé de votre enfant. La prise de médicaments en vente libre comme l'acétaminophène (p. ex., Tylenol®) ou l'ibuprofène (p. ex., Advil<sup>MD</sup>) peut être envisagée pour le soulagement de ces effets indésirables (comme la douleur ou la fièvre respectivement), si ces effets surviennent après la vaccination.

**Il ne faut JAMAIS donner de l'acide acétylsalicylique (p. ex., Aspirine<sup>MD</sup>) aux enfants, car ce médicament peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.**

Comme c'est le cas avec tous les vaccins, des effets secondaires plus graves sont possibles, mais rares.

Les réactions allergiques surviennent généralement peu de temps après l'administration du vaccin. **C'est pourquoi tous les enfants, les adolescents et les adultes demeurent systématiquement en observation pendant au moins 15 minutes après la vaccination.** Votre enfant devra peut-être rester sur les lieux pendant 30 minutes s'il a déjà eu une réaction allergique grave à un vaccin. Ces réactions peuvent comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Très rarement, ces réactions peuvent se produire quelques heures après l'administration du vaccin. **Si ces symptômes se manifestent après votre départ de la clinique de vaccination, composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence ou au centre de santé le plus proche pour une prise en charge immédiate.**

**Report any serious or unexpected adverse reactions to a health care provider, or call Health Links-Info Santé at 204-788-8200 or 1-888-315-9257 (toll free in Manitoba).**

Pour obtenir la liste complète des effets secondaires possibles, consultez la monographie du produit fournie par le fabricant au [manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html) ou adressez-vous à votre vaccinateur ou fournisseur de soins de santé.

## Le dossier de protection de votre enfant

Tous les vaccins, y compris le vaccin contre la COVID-19, sont consignés dans la fiche d'immunisation de votre enfant, dans le registre d'immunisation provincial. Ce registre :

- permet aux fournisseurs de soins de santé de connaître les vaccins que votre enfant a reçus ou doit recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si votre enfant a manqué une immunisation particulière;
- permet au ministère de la Santé du Manitoba et aux responsables de la santé publique de surveiller l'efficacité des vaccins pour prévenir des maladies.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège les renseignements de votre enfant et ceux de toute personne à votre charge. Vous pouvez choisir de ne pas révéler ces renseignements médicaux personnels aux fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre bureau local de santé publique ou à un fournisseur de soins de santé.

Pour obtenir la fiche d'immunisation du Manitoba, la carte d'immunisation du Manitoba ou le certificat de vaccination pancanadien de votre enfant et en savoir plus à ce sujet, rendez-vous à la page [manitoba.ca/covid19/vaccine/immunizationrecord/residents.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/vaccine/immunizationrecord/residents.fr.html).

## Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Pour en savoir plus au sujet de la COVID-19 ou des vaccins qui vous protègent contre cette maladie, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez également téléphoner à Health Links – Info Santé au **204 788-8200** (à Winnipeg) ou au **1 888 315-9257** (sans frais au Manitoba).

Ou consultez :

**Gouvernement du Manitoba :** [manitoba.ca/covid19/index.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/index.fr.html)

**Gouvernement du Canada :** [canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html](https://canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html)

---